

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

5 avril 2023

---

MESURES POUR BÂTIR LA SOCIÉTÉ DU BIEN VIEILLIR EN FRANCE - (N° 1070)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**AMENDEMENT**

N ° 47

présenté par

Mme Anthoine, M. Bourgeaux, M. Bony, Mme Valentin, Mme Alexandra Martin, M. Viry,  
Mme Périgault, Mme Corneloup, M. Neuder, M. Brigand, M. Descoeur, Mme Gruet, Mme Petex-  
Levet, M. Dubois, M. Vatin et M. Forissier

-----

**ARTICLE 1ER TER**

À la fin, substituer aux mots :

« national de preuves de prévention de la perte d'autonomie et de ressources gérontologiques »

les mots :

« de ressources probantes ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement rédactionnel visant à tenir compte de l'adoption en commission d'un amendement renommant le centre national de preuves de prévention de la perte d'autonomie et de ressources gérontologiques en centre de ressources probantes.